

## Un Toit à partager : un dispositif intergéné gagnant/gagnant

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Béthune a signé une convention avec l'associal concernant le dispositif « Un Toit à Partager ». Celui-ci existe depuis 10 ans et a déjà fait ses preux constituant en une décennie pas moins de mille binômes ainé/jeune.

Publié le 18 octobre 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Béthune a signé une convention avec l'association Générations et Cultures, concernant le dispositif "Un Toit à Partager". Ce dernier permet à des personnes âgées, propriétaires ou locataires (y compris chez un bailleur social) d'accueillir en toute sécurité chez elles, un étudiant, apprenti ou jeune salarié.

## Un dispositif de cohabitation intergénérationnelle qui se veut vertueux

« Un Toit à Partager » est un dispositif qui permet d'apporter des solutions aux problématiques de logements des jeunes, ma source des personnes âgées en renforçant le lien entre les générations. Il permet également de lutter contre la précarité économique en proposant d'hébergement aux hébergés à un coût modique, tout en offrant un complément financier aux hébergeurs.

Effectivement, en contrepartie d'un loyer modique de  $210 \in (230 \in \text{si le logement est équipé d'une salle de bain privative)}$ , l'hébergé rend, à la personne qui l'héberge, des menus services au quotidien : faire les courses, accompagnement dans ses déplacements, sorties culturelles, initiation à l'informatique ou sortir les poubelles.

La chambre doit être indépendante pour l'hébergé, meublée d'au moins un lit, une armoire et un bureau.

## À qui s'adresse ce dispositif?

« Un Toit à partager » s'adresse :

à toute personne âgée de 60 ans et plus, résidant à Béthune, et disposant d'une chambre indépendante dans son logement.

en priorité aux étudiants, jeunes travailleurs ou apprentis, à la recherche d'une chambre à louer.

Ce dispositif est également ouvert aux demandeurs d'emploi ou contrat de professionnalisation. Une génération doit séparer l'hébergeur et l'hébergé.

## **Contact:**

Centre Communal d'Action Sociale: 03 21 01 63 10